

# **Centre Public d'Action Sociale d'Ittre**

Rue Planchette, 6 à 1460 ITTRE

## **RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL A TEMPS PLEIN, STATUTAIRE (H/F/X) POUR LE C.P.A.S D'ITTRE**

### **1. Conditions d'admissibilité à l'emploi de directeur général**

- Être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne
- Jouir des droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A au jour de la clôture des inscriptions
- Être lauréat d'un examen
- Avoir satisfait au stage.

### **2. Epreuves d'aptitudes**

L'examen comporte deux épreuves :

1° Une épreuve écrite d'aptitude professionnelle permettant d'apprécier les connaissances minimales requises dans les matières suivantes (cotation sur 100 points) :

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit des marchés publics
- Droit civil
- Finances et fiscalités locales
- Droit communal et loi organique des CPAS
- Lois et arrêtés spécifiques aux services sociaux généraux des CPAS.

2° Une épreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur sa vision stratégique de la fonction et sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion des ressources humaines, de management et d'organisation du contrôle interne (cotation sur 100 points).

La première épreuve est éliminatoire.

Pour être lauréat des épreuves, le candidat doit obtenir 50 % dans chacune des deux épreuves et 60 % au total des deux épreuves.

Au terme des deux épreuves, le jury établit un rapport sur le résultat des épreuves.

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'aptitude professionnelle reprise au 1° ci-dessus les directeurs généraux et financiers d'une autre commune ou d'un CPAS nommés à titre définitif lorsqu'ils postulent à une fonction équivalente. Ces candidats ne peuvent cependant être dispensés de l'épreuve orale à laquelle ils devront obtenir au moins 60 % des points.

### **3. Candidature**

**Les candidatures doivent être adressées par lettre recommandée à la poste, pour au plus tard le 7 octobre 2022, le cachet de la poste faisant foi, à Madame Françoise PEETERBROECK, Présidente du C.P.A.S. d'Ittre, rue Planchette, 6 à 1460 ITTRE.**

Les candidatures seront accompagnées des documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait d'acte de naissance
- Un extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois
- Un certificat de nationalité
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme donnant accès aux emplois de niveau A

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai ne seront pas prises en considération.

Les deux épreuves se dérouleront en novembre et décembre 2022.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Christophe TABURIAUX (067/64.71.67 ou [christophe.taburiaux@cpas-ittre.be](mailto:christophe.taburiaux@cpas-ittre.be)).